

Clinique

« *Sclerotinia* dans le soya »

Mardi 17 juillet 2018 de 10 h à 12 h

En webinaire

La Coordination services-conseils (CSC) vous propose le webinaire « *Sclerotinia* dans le soya ».

Formateurs

- **M. Mamadou Lamine Fall**, Ph. D., chercheur scientifique – Pathologie végétale, Phytovirus à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- **M. Yvan Faucher**, agr., conseiller en grandes cultures à la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ
- **M^{me} Sylvie Rioux**, agr. Ph. D., chercheure en phytopathologie au CÉROM

Description

L'activité a pour principal objectif de permettre aux participants d'acquérir des connaissances sur le *Sclerotinia* dans le soya et faciliter leur transfert de connaissance auprès des producteurs agricoles. Le webinaire débutera avec une présentation du *Sclerotinia* et des autres maladies fongiques qui affectent la culture du soya par la chercheuse du CÉROM, Sylvie Rioux. Le chercheur d'AAC, M. Mamadou Lamine Fall vous présentera le modèle prévisionnel *Sclerotinia* du Wisconsin et les facteurs qui influencent le développement de la maladie. Vous aurez l'opportunité de connaître les recherches en cours et avoir accès aux chercheurs afin de poser vos questions.

Contenu

- Présentation du *Sclerotinia* et autres maladies fongiques dans le soya;
- Travaux récents et l'expérience américaine sur les modèles prévisionnels du *Sclerotinia*;
- Projet du RAP grandes cultures sur *Sclerotinia*;
- Réponses aux questions des utilisateurs.

Clientèle visée : l'activité s'adresse à tous les conseillers.

Nombre de participants : maximum de 40 participants.

Coût de l'activité et inscription

Le coût du webinaire est de **10 \$ + taxes** qui se détaillent ainsi : 0,50 \$ (TPS) + 1,00 \$ (TVQ), pour un total de 11,50 \$. Inscription en ligne via le [site Web](#) de la CSC.

Information

Pour toute autre information, contactez M^{me} Marie-Claude Lapierre au 450 679-0540, poste 8733 ou à mclapierre@coordination-sc.org.

Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.2 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).